



Témoignage de Stéphane MORNET, GAEC La Sauvagère, polyculteur et producteur de lait en Vendée

STRATÉGIE DE L'EXPLOITATION

- Atteindre l'autonomie alimentaire du troupeau,
- Préserver la fertilité des sols,
- Réduire la charge de travail (passage au semis direct en 2017)

MATÉRIELS

Situation initiale : semoir céréales classique à disques.
Depuis 2017 : semoir semis direct à disques.

ASSOLEMENT

- Maïs (ensilage/grain) : 75 ha
- Céréales : 50 ha
- Tournesol : 5 ha
- Chanvre : 15 ha
- Féverole : 10 ha
- Luzerne : 5 ha
- Prairie Permanente : 45 ha
- Prairie Temporaire : 45 ha

Malgré les sols superficiels, l'irrigation permet de produire des cultures d'été et de sécuriser la production de fourrage.



L'EXPLOITATION	PROBLÉMATIQUE DE DÉSHÉBAGE	SYSTÈME DE CULTURE
<p>250 ha de sols très superficiels sensibles à l'excès d'eau hivernal et à la sécheresse estivale. L'irrigation permet de produire des cultures d'été.</p> <p>2 ateliers : cultures et vaches laitières (1 300 000 L de lait).</p>	<p>La maîtrise des graminées estivales (PSD : Panic pied de coq, Sétaires, Digitale sanguine) dans les cultures de printemps est délicate sur plusieurs parcelles de l'exploitation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SITUATION INITIALE ⇒ Maïs ensilage - Blé tendre - Méteil + Maïs ensilage – Méteil - Maïs grain • PLAN D'ACTION Renforcer la part de cultures d'hiver sur les parcelles les plus infestées par les graminées d'été. <p>Prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Méteil + Maïs ensilage - Blé tendre d'hiver Méteil + Maïs ensilage - Blé tendre d'hiver - Orge d'hiver <p>Réalisé (automne 2019 très pluvieux, semis de blé impossible, remplacé par du chanvre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Méteil + Maïs ensilage - Blé tendre d'hiver – Méteil + Maïs ensilage – Chanvre - Blé tendre d'hiver

Les mauvaises herbes les plus pénalisantes sur l'exploitation sont les graminées estivales dans le maïs.



“ Cette problématique, je l'explique majoritairement par une rotation culturale dans laquelle le maïs revient 2 ans sur 3.

Sur nos sols très superficiels l'accès à l'irrigation permet d'assurer la production en maïs sur les parcelles irrigables proche du siège de l'exploitation.

L'irrigation et le retour du lisier sur les parcelles ont également contribué au développement des graminées estivales.

Stéphane Mornet



Accès à la vidéo :

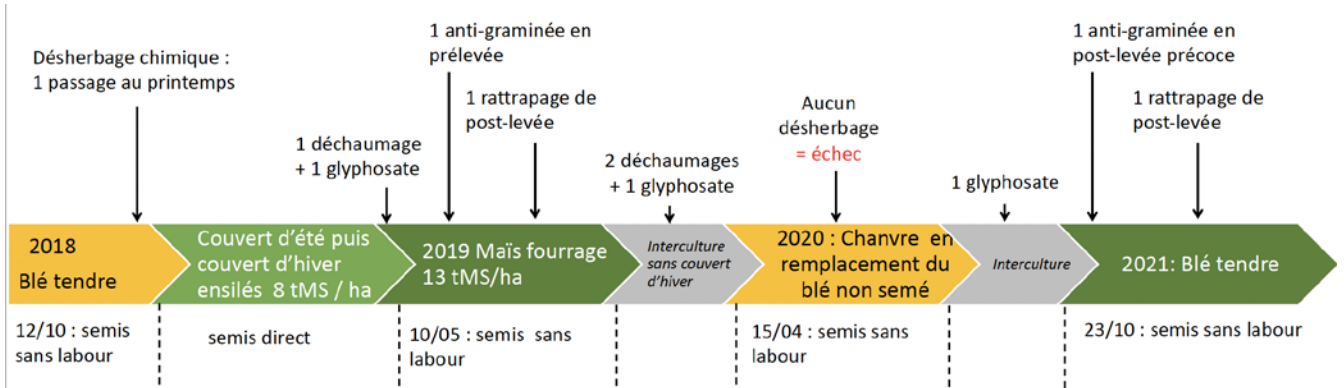
<https://www.youtube.com/watch?v=g5J3ujiq1zw>

Avec mon conseiller de la Chambre d'agriculture, nous avons construit un plan d'action afin de reconquérir la propreté des parcelles :

1. **Rééquilibrer la rotation** en renforçant la part des cultures d'automne : 3 cultures d'automne en 5 ans (Maïs ensilage - Blé tendre d'hiver - Maïs ensilage - Blé tendre d'hiver – Orge d'hiver). Toutefois, le caractère hydromorphe des sols est parfois limitant pour cultiver des céréales d'hiver. Les rendements potentiels sont limités pour ces cultures. Ainsi, à l'automne 2019, je n'ai pas pu semer le blé prévu au plan d'action. Nous avons fait le choix de le remplacer par du chanvre au printemps suivant. Malheureusement, la maîtrise des PSD a été très difficile dans cette culture et la parcelle s'est resalié.
2. **Atteindre une couverture permanente du sol avec la succession de 2 couverts en interculture longue** : avant une culture de printemps, je sème un premier couvert d'été en visant un maximum de biomasse pour concurrencer les graminées estivales, suivi d'un sur-semis de couvert adapté à une période hivernale. Ces couverts peuvent être valorisés en ensilage.
3. Au moment du semis, j'interviens **sur une parcelle indemne d'adventices**, condition indispensable pour sécuriser le désherbage et donc la réussite de la culture. Pour cela, je réalise une destruction mécanique des couverts et repousses avant semis, complétée par l'usage d'un herbicide total si nécessaire.
4. **Optimiser la stratégie de désherbage** des PSD dans le maïs : j'ai opté pour un désherbage de prélevée ou de post levée très précoce, selon la météo de l'année, avec des herbicides à action racinaire, plus efficaces sur les graminées. En effet, leur persistance d'action permet de contrôler les levées échelonnées. Leur emploi permet aussi d'alterner les modes d'action pour réduire les risques d'apparition de graminées résistantes. Une pluviométrie d'environ 20 mm permet d'assurer leur action, ce qui n'est pas le cas tous les ans.

Maîtriser les GRAMINÉES ESTIVALES dans le maïs

ITINÉRAIRE TECHNIQUE MIS EN ŒUVRE SUR LES PARCELLES DE L'EXPLOITATION POUR MAÎTRISER LES ADVENTICES



La sensibilité des sols à l'excès d'eau hivernal complique la mise en œuvre du plan d'action avec l'impossibilité de semer en automne certaines années.

Témoignage



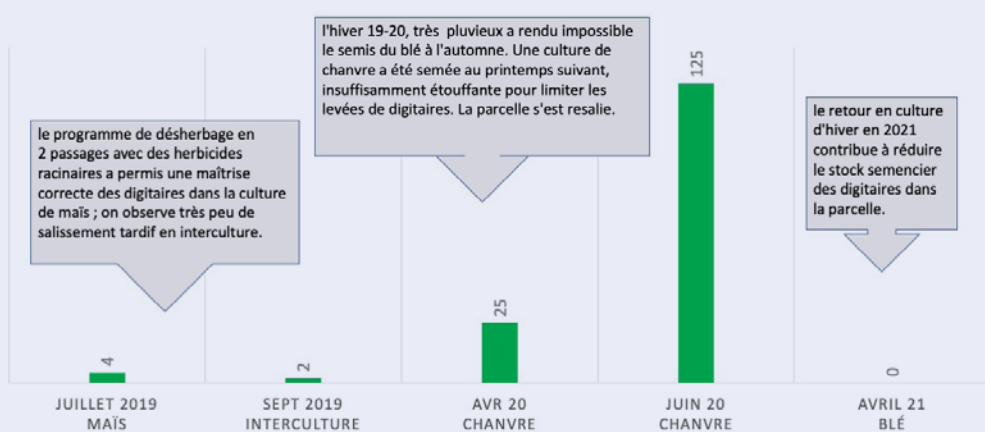
“

Après 3 ans, l'évolution positive n'est pas encore notable. En effet, la mise en place du plan d'action a été perturbée par l'automne 2019, très pluvieux. Cela nous a conduit malgré tout à repenser notre rotation et nous allons poursuivre ces efforts. D'ici 5 ans, ceux-ci devraient être récompensés.

Stéphane Mornet

Évolution des GRAMINÉES ESTIVALES dans la parcelle suivie au cours du temps

■ Digitale sanguine plantes / m²



AVEC LE PLAN D'ACTION, LA MARGE EST MAINTENUE MALGRÉ LA BAISSÉ DU PRODUIT BRUT

L'impact de ces changements de pratiques a été évalué par une analyse multicritères avec les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux de l'outil SYSTERRE d'Arvalis. Nous avons comparé 2 situations : la situation initiale avec les pratiques historiques de l'exploitation et une situation idéale dans laquelle le plan d'action désherbage prévu serait totalement appliqué.

IMPACT de la mise en place des leviers agronomiques du désherbage à l'échelle de la rotation en comparaison au système précédent	ÉVOLUTION par rapport au système existant avant la mise en place des leviers de désherbage
Analyse multicritères avec SYSTERRE	
Efficacité du désherbage : bonne maîtrise des PSD dans les cultures	+
Temps de travail diminué : passage au SD en 2017, ajout de céréales d'automne dans la rotation	- 1.76 h/ha
Produit brut diminué : baisse de la part de maïs à fort rendement, remplacé par des céréales d'hiver moins productives dans ces sols hydromorphes	- 160 €/ha
Charges opérationnelles en baisse : forte baisse des coûts de semences et engrais qui compensent largement l'augmentation du coût herbicide	- 134 €/ha
Charges de mécanisation totale en baisse : diminution de la part d'irrigation à l'échelle de la rotation	- 28 €/ha
Consommation carburant en baisse : retour fréquent de céréale d'automne (3 ans sur 5 pour le plan d'action)	- 27 l/ha
Marge nette avec aides maintenue : malgré un produit brut en baisse, la diminution des charges opérationnelles permet de maintenir une marge nette équivalente à la situation initiale	- 5 €/ha
IFT herbicide augmenté : doses des produits racinaires non modulables et augmentation de la fréquence des cultures d'automne avec un IFT supérieur	+ 0.89
Meilleure efficacité énergétique (Energie produite / Energie consommée)	+ 1.6

Seul l'atelier production végétale a été évalué ici, ce qui ne reflète pas la totalité de la valeur ajoutée produite sur l'exploitation

Le système actuel qui vise à lutter contre les PSD est transitoire. A terme les IFT diminueront

Le plan d'action a pour avantage de ne pas impacter les performances de l'atelier productions végétales avec des indicateurs améliorés ou maintenus proches de leur niveau initial.

Le produit de l'atelier est en baisse mais la marge nette est conservée à l'échelle de la rotation. Seul l'IFT est dégradé mais une fois la pression en graminées estivales maîtrisée, on peut espérer améliorer cet indicateur.

Ce système de transition est donc un investissement à moyen terme avec pour objectif de dépasser les performances du système initial.

Un plan d'action dont les effets sont encore à venir



“

Après trois années de pratique, la situation ne s'est pas encore améliorée, mais je suis confiant dans l'efficacité à terme du plan d'action. Mon système en polyculture-élevage me donne accès à des leviers agronomiques efficaces, et certains n'ont pas encore été actionnés sur toutes les parcelles infestées, comme l'insertion d'une prairie temporaire dans la rotation, ce qui me laisse de la marge de manœuvre.

Stéphane Mornet



Mes projets

Dans les années à venir, nous projetons d'augmenter le cheptel et la part des cultures fourragères. Cela entrainera une baisse des surfaces en céréales au profit des prairies temporaires.

Les rotations vont évoluer : prairie temporaires (3 – 4 ans) – maïs ensilage – blé tendre d'hiver. La prairie temporaire contribuera considérablement à solutionner la problématique de graminées estivales.



Le PEI Pays de la Loire : un projet innovant, tourné vers le collectif, associant agriculteurs et techniciens

Ce témoignage est issu des travaux du Groupe Opérationnel "Gérer le salissement par la couverture des sols en Grandes Cultures Polyculture-élevage", regroupant quatre partenaires : ARVALIS, l'APAD, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et le CIVAM Bio53. La recherche de solutions pour limiter le salissement des parcelles, la mise en place des leviers identifiés et les suivis pluriannuels ont été menés, de façon personnalisée, avec 15 agriculteurs des Pays de la Loire. Pour comprendre la méthodologie déployée pour ce projet rendez-vous sur la fiche dédiée.

CONTACTS

Anne-Monique BODILIS - ARVALIS-INSTITUT DU VÉGÉTAL - am.bodilis@arvalis.fr

Mathieu ARNAUDEAU - CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE - mathieu.arnaudeau@pl.chambagri.fr

Retrouvez tous les résultats du projet sur www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/pei-sante-du-vegetal